

# TARIFS 2024

## COTISATION ANNUELLE

pour les particuliers ..... 18 €

la cotisation annuelle est à régler une seule fois, valable du 15/09/23 au 31/08/24

## INSCRIPTIONS AUX SÉANCES

**LA SÉANCE D'ESSAI EST OFFERTE**

### \*ABONNEMENTS TRIMESTRIELS

	1 cours/ semaine	2 cours/ semaine	3 cours/ semaine
<b>T2: 03/01/ 2024</b> 27/03/2024 12 semaines	96 €	192 €	270 €
<b>T3: 02/04/2024</b> 13/06/2024 12 semaines	96 €	192 €	270 €
<b>T4: 14/06/2024</b> 31/08/2024 11 semaines	88 €	176 €	247 €

\*Pour toute souscription faite en cours de trimestre : le prix de l'abonnement est calculé au prorata des semaines restantes jusqu'à la fin de la période

## CARTE DE SÉANCES

les cartes s'adressent uniquement aux personnes ne résidant pas à l'année sur la communauté de communes de Royan Atlantique, ou pour des cas particuliers.

Valable 10 mois à compter de la date d'émission de la carte

■ 10 cours = 120 €

■ 20 cours = 210 €

## COURS À DOMICILE

■ 42 € / cours

réservés aux personnes ne pouvant pas se déplacer

avec notre partenaire UNIPROS (coopérative SAP), vous pouvez bénéficier du crédit ou de la réduction d'impôt : avance immédiate possible.

# B'APS ROYAN ATLANTIQUE

## TARIFS 2024

### PAIEMENTS

- **Espèces**
- **Chèque** à l'ordre de B'APS ROYAN ATLANTIQUE

pour les abonnements possibilité de payer en trois fois : faire trois chèques du même montant qui seront encaissés à chaque début de mois.

- **Virement bancaire** : coordonnées ci-dessous

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
<b>RIB FRANCE</b>	11706	32010	56045418931	34
<b>IBAN ETRANGER</b>	FR76 1170 6320 1056 0454 1893 134			<b>BIC</b> AGRIFRPP817
<b>Domiciliation</b>	<b>Nom et adresse du titulaire</b>			
ST GEORGES DE DID(32010)	ASSOC. B'APS ROYAN ATLANTIQUE			
<b>Tél</b> : 0546050351	2 RUE CLAUDE MONET			
	17640 VAUX SUR MER			

### FACTURE – PRISES EN CHARGE PARTIELLE

à votre demande, nous pouvons vous fournir une facture. **Accompagnée d'une prescription médicale, cette facture peut vous permettre une prise en charge partielle de la part de votre mutuelle.**

La prise en charge et son montant dépend de votre mutuelle, renseignez-vous auprès de votre organisme.